**REGLEMENT DU TOURNOI OFFICIEL DU TENNIS CLUB LES ACACIAS POUR LE**

**CRITERIUM DU 25 AVRIL 2024 AU 05 MAI 2024.**

1. Le tournoi se joue sous le patronage de l’ A.F.T et selon les règles de la F.R.B.T.

2. Les rencontres se disputent en deux sets gagnants avec tie-break à 6/6.

3. Les épreuves auront lieu du jeudi 25 avril au dimanche 05 mai 2024.

4. Les inscriptions se font uniquement via le site de l’AFT. Elles seront clôturées le mardi 23 avril à 20h et limitées selon décision du comité organisateur. Pour les désinscriptions, les joueurs ont jusqu’au lundi 22 avril à 20h,

5. Toute inscription est définitive et devra être acquittée même si le joueur ne participe pas au

tournoi. (WO excusé ou pas)

6. Le droit d’inscription est fixé à 15 € par équipe en ce compris la redevance pour l’A.F.T. ainsi

que celle pour le critérium du Hainaut.

7. Les matchs auront lieu sur 4 courts extérieurs en brique pilée.

8. Tout joueur devra se munir d’au moins quatre balles en bon état.

9. Tout joueur non présent en tenue de tennis, à l’appel de son match, sera immédiatement

scratché.

10. Le taux d’occupation des terrains ne permettant pas de débuter une rencontre en retard,

l’échauffement des joueurs sera rigoureusement limité à 5 minutes.

11. Les joueurs peuvent être amenés à disputer plus d’un match par jour. Les participants qui

s’inscrivent dans plusieurs tableaux doivent être libres en semaine au plus tard à 17 h 00 et toute

la journée du samedi et du dimanche des finales.

12. Le tirage au sort aura lieu le mercredi 24 avril 2024. Les inscrits devront s’informer du jour et de

l’heure de leur première rencontre en se rendant au Club-house ou en téléphonant au 0495/328421 à partir du jeudi 25 avril 2024. LES JOUEURS NE SERONT PAS CONVOQUES. Si le

juge arbitre doit téléphoner pour renseigner la première programmation, l ‘inscription sera

majorée de 3€.

13. Les juges-arbitres se réservent le droit de supprimer une épreuve qui ne réunirait pas assez de

participants. Ils se réservent en outre le droit de refuser une inscription sans devoir justifier leur

décision.

14. L’inscription au tournoi implique l’adhésion au présent règlement . Le J-A tranchera sans

appel tous les cas non prévus par ce règlement et prendra toute les mesures nécessaires au bon

déroulement du tournoi.



JUGE-ARBITRE : CLEARHOUDT PHILIPPE

T.C. les Acacias

Rue des Acacias, 43b

6110 MONTIGNIY-LE-TILLEUL

Responsable tennis : PIRSON Benoit

TEL. : 0495/328421

E-MAIL : benoitpirson87@gmail.com

MATRICULE : 3100